

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

N°: 176/19

**Objet : DONNE ACTE DES DECISIONS
DU PRESIDENT DU CONSEIL DE TERRITOIRE**

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-trois du mois de septembre
à 18 heures 30

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU
RHONE
ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

METROPOLE AIX-MARSEILLE -
PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eyguières, la Barben, la Fare-
les-Oliviers, Lamanon, Lançon
Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-
Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex

Secrétaire de séance :
David YTIER

Date publication/affichage :

0 8 OCT. 2019

Le Conseil de Territoire des communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux et Vernègues, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances : 281 boulevard Maréchal Foch à Salon de Provence, sur la convocation en date du 17 septembre 2019 adressée par Monsieur Nicolas ISNARD, Président du Conseil de Territoire et Président de séance.

Etaient présents à cette Assemblée :

Patrick ALVISI, Serge ANDREONI, André BERTERO, Marylène BONFILLON, Éric BRUCHET, Monique BUNTZ, Jean-Claude CADIOU, Catherine CASORLA, Chantal CLISSON, Auguste COLOMB, Claude CORTESI, Evelyne DE FILIPPO, Jean-Claude FABRE, Françoise FERNANDEZ, Hélène GENTE-CEAGLIO, Philippe GINOUX, Philippe GRANGE, Olivier GUIROU, Patricia HEYRAUD, Denis HOARAU, Nicolas ISNARD, Lionel JEAN, Didier KHELFA, Brice LE ROUX, Stéphane LE RUDULIER, Jean-Pierre MAGGI, Valérie MILLANCOURT AUDIBERT, Laurence MONET, Pascal MONTECOT, Christian RAPAUD, Michel ROUX, Nathalie SAINT-MIHIEL, Marie-France SOURD, Jean VANWYNSBERGHE, Yves WIGT, Mourad YAHATNI, David YTIER.

Avaient donné pouvoir :

Patrick APPARICIO donne pouvoir à André BERTERO, Catherine BRICOUT donne pouvoir à Jean-Claude CADIOU, Pierre CHOUZY donne pouvoir à Marie-France SOURD, Olivier DENIS donne pouvoir à Patricia HEYRAUD, Bérangère GAUTHIER donne pouvoir à Yves WIGT, Rita GIACOBETTI donne pouvoir à Lionel JEAN, Jean-Pierre GUILLAUME donne pouvoir à Stéphane LE RUDULIER, Michel MILLE donne pouvoir à Nicolas ISNARD, Joseph PALMITESSA donne pouvoir à Jean-Pierre MAGGI, Henri PONS donne pouvoir à Auguste COLOMB.

Etaient absents et excusés à cette Assemblée :

Christophe AMALRIC, Florian BRUNEL, Joëlle BURESI, Carole CORREIA D'ALMEIDA, Dimitri FARRO, Gérard FRISONI, Alexandra GOMEZ, Richard LEROI, Corinne LUCCHINI, Sandrine POZZI, Sandrine PRAT, Caroline TILLIE-CHAUCHARD, Philippe VERAN.

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
60	37	47

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20190923-176-19-DE
Date de télétransmission : 08/10/2019
Date de réception préfecture : 08/10/2019

Le Conseil de Territoire PREND ACTE des décisions du Président du Conseil de Territoire prises en application de l'article L. 5218-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délégation consentie au Président du Conseil de Territoire par délibération n°34/16 du 25 avril 2016.

N°15/19 : MAPA de travaux pour la construction de nouveaux bâtiments au Centre de transfert de Salon de Provence
Lot 1 : Terrassement, Gros-œuvre, Maçonnerie, Etanchéité, VRD - Groupement SAS Agencement Pour l'Habitat / SARL SAETP N° de marché V19139
Montant : 260 015,00 € HT

N°16/19 : MAPA d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de dossiers de prise de servitude de passage et d'aménagement des pistes de défense de la forêt contre l'incendie sur le Territoire du Pays Salonais - Agence MTDA
Montant :
Sans montant minimum
Montant maximum annuel 30 000 € HT

N°17/19 : Avenant n° 2 à la convention d'utilisation de la piscine « Claude Jouve » à Berre L'Etang - Collège René SEYSSAUD
Consenti à titre gratuit

N°18/19 : Convention d'utilisation de la piscine Claude Jouve à Berre l'Etang - ALSH de la Commune de La Fare les Oliviers
Prestations facturées selon les tarifs en vigueur et en fonction de l'utilisation des équipements

N°19/19 : Convention d'utilisation de la piscine Claude Jouve à Berre l'Etang - ALSH de la Commune de Saint Victoret
Prestations facturées selon les tarifs en vigueur et en fonction de l'utilisation des équipements

N°20/19 : Avenant n°1 au marché n° V18 290 - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la station d'épuration de Sénas - Groupement conjoint Bureau d'Etudes Eysseric Environnement (Mandataire)/ EURL d'Architecture Stéphane GOAVEC/ EKOS Ingénierie
Le montant de l'avenant n°1 est de 21 255,20 € HT. Le montant du marché est porté de 70 560 € HT à 91 815,20 € HT, soit une augmentation de 30,12 % par rapport au montant initial du marché.

N°21/19 : Avenant n°1 au marché N°3180415 « Etude du troisième domaine vital de l'Aigle de Bonelli Aquila fasciata » sur la ZPS « Garrigues de Lançon et chaînes alentour » - Conservatoire des Espaces Naturels de PACA (CEN PACA)
Le montant de l'avenant n°1 est de 6 790,00 euros TTC. Le montant du marché est porté de 18 934,50 euros TTC à 25 724,50 euros TTC, soit une augmentation de 35,87 % par rapport au montant initial du marché.

N°22/19 : Avenant n°1 au marché n°V190146A00 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la ressource en eau de la commune de Lamanon par Salon-de-Provence - CABINET D'ETUDES RENE GAXIEU
Nouvelle répartition financière :
- tranche ferme : « conception » : 44 342 + 17 980 = 62 322 euros HT,
- tranche optionnelle : « réalisation » : 48 080 – 17 980 = 30 100 euros HT.
Le montant total du marché est inchangé.

N°23/19 : MAPA de prestations de services - Assistance à maîtrise d'ouvrage juridique, technique et financière en vue de la passation de marchés publics de prestations de services liés à la gestion de déchets ménagers et assimilés - Lot 1 - Assistance juridique au maître d'ouvrage - PIERREPINTAT AVOCAT - Marché n° V190342A00
Montant : 27 575 € HT

N°24/19 : Convention d'utilisation de la piscine Claude Jouve à Berre l'Etang - AS Velaux Gym
Prestations facturées selon les tarifs en vigueur et en fonction de l'utilisation des équipements

N°25/19 : Location d'appareils d'hygiène sanitaire spécialisés, nettoyage et désinfection à la piscine Claude Jouve à Berre l'Etang - ELIS PROVENCE
Montant : 133,22 € HT mensuel

Reçu de réception en préfecture
013-200054807-20190923-176-19-DE
Date de télétransmission : 08/10/2019
Date de réception préfecture : 08/10/2019

(suite délibération n° 176/19)

N°26/19 : Travaux de réhabilitation du génie civil des usines de potabilisation de Berre-l'Etang et de Rognac – ETANDEX
Montant : 301 242 € HT

N°27/19 : Convention de subvention - Programme de Réussite Educative Intercommunal Berre Salon - Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Bouches du Rhône (DDCS)
Subvention de 150 000 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

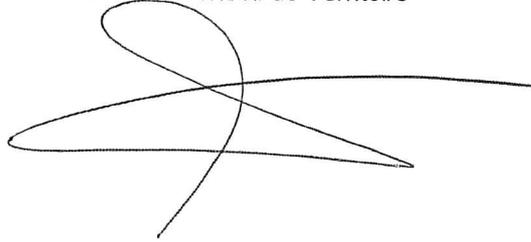
POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolonge en ce cas le délai de recours contentieux.

Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20190923-176-19-DE
Date de télétransmission : 08/10/2019
Date de réception préfecture : 08/10/2019

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20190923-176-19-DE
Date de télétransmission : 08/10/2019
Date de réception préfecture : 08/10/2019